COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'heure où le gouvernement s'apprête à soumettre à l'examen de la représentation nationale un nouveau projet de loi sur la consommation, les Organisations Syndicales représentatives de la DGCCRF veulent souligner l'actuelle inadéquation entre les objectifs poursuivis par ce projet et les outils de leur réalisation.

Ce projet est en effet porteur de nouveaux champs d'investigation et de nouveaux pouvoirs d'enquêtes à disposition des services de la DGCCRF. On ne peut que se féliciter de cet état des choses tant les débordements économiques se font nombreux et cruels pour des consommateurs soumis aux vicissitudes d'une crise qui se prolonge. Il faut toutefois considérer que la DGCCRF est aujourd'hui exsangue.

Mortellement abimée par les réformes initiées sous la législature précédente, cette administration est défendue sans relâche depuis cinq ans par ses personnels et leurs organisations syndicales. Les enjeux sont :

- d'une part un retour de la tutelle des ministères économiques et financiers sur l'ensemble des structures des agents,
- d'autre part le retour à un niveau d'effectifs permettant la réalisation de l'ensemble des missions sur tout le territoire National.

Aujourd'hui ce n'est plus le cas et, faute d'évolutions substantielles dans des délais très courts, la loi nouvelle ne sera qu'un vœu pieux faute de moyens pour la mettre en œuvre.

Les organisations syndicales vous invitent à une conférence de presse le
Lundi 24 juin 2013 à 10 h
Dans les bureaux du syndicat SOLIDAIRES CCRF et SCL
93 bis, Rue de Montreuil
75011 PARIS

Contacts :
SOLIDAIRES : Emmanuel Paillusson 01.43.56.13.30 - 06.66.28.91.92
CFDT : Patrice RIO 06. 62.40.58.82.
CGT : Brigitte BIDAULT ou Stéphane ROUZIER 01.53.44.21.54 ou 56 - 06.22.78.89.41
FO : Michel GARCIN 01.42.46.94.42 - 06.80.03.63.51